

Bonjour,

je demande à ce qu'on reporte le chargement du combustible de l'EPR de Flamanville.

Cet usine n'est pas vraiment terminée puisque les malfaçons ne sont pas toutes réparées et le « couvercle », qui fait partie des sécurités doit être changé. Ce chargement est demandé avant la fin de la durée d'utilisation du couvercle actuel (31/12/2024). C'est donc pour seulement 8 mois que pourront se dérouler des essais. Il n'y a peu d'intérêt à commencer des essais qui devront être interrompus au 31 décembre au regard du retard de l'achèvement des travaux qui a maintenant dépassé la quinzaine d'année.

Cette consultation ne donne même pas la durée des travaux pour remplacement du couvercle !

Ce chargement augmente donc les risques encourus par des personnels extérieurs au fonctionnement normal du réacteur.

Dans la réponse qu'EDF fait à l'autorité environnementale, je suis aussi très surpris par les subtiles distinctions qu'EDF fait entre « matière » et « déchet » en invoquant le code de l'environnement. Avec ce raisonnement toutes les « matières » que je jette dans ma poubelle de recyclage ne sont pas des « déchets ». Pourtant cette poubelle contient bien des déchets et tout est loin d'être recyclé ou réutiliser. Et dans le retraitement des déchets radioactifs, ce qui « déchoient » du statut de combustible, se recyclent à bien moins de 10 % . Cette justification me semble insuffisante elle renvoie tous les problèmes au « PNGMDR » et se termine par une illustration d'un prétendu cycle (fig.4 p11) de la réponse d'EDF qui commence à la mine et se termine au stockage prétendument réversible !

A aucun moment on ne parle des masses et des volumes réels de matières concernées !

Enfin, on nous promet des solutions : une 4ème génération qui ne fonctionnerait qu'à la fin du siècle en s'appuyant sur l'exemple d'une filière qui a en France comme au Japon subit de lourds et coûteux échecs.

Pour ce qui est du réchauffement de l'eau, je n'ai rien vu sur les espèces marines et leur évolution depuis l'implantation des deux premiers réacteurs, existe-t-il une étude comme il y en a pour l'hydrazine et le bromoforme ?

Quels sont les moyens de surveillance envisagés ? Y-a-t-il des mesures sur les concentrations qui peuvent se cumuler par les chaînes alimentaires ?

Pour les pollutions chimiques, il n'est pas tenu compte des vitesses de disparition des produits, seulement des dilutions. Pourtant, l'accumulation est bien réelle que ce soit dans les sols ou les liquides.

Pour les rejets radioactifs, les limites sont annuelles. Cela ne donne pas une bonne vision de l'augmentation réelle de la radioactivité ambiante car il serait nécessaire de tenir compte des périodes des éléments. Le fonctionnement de tout nouveau réacteur est donc à proscrire si nous voulant éviter l'accumulation de contamination atomique industrielle.